

Les travaux de la commission défense

La motion 2025, contenant les attentes ou les revendications de l'ANR auprès des pouvoirs publics, a été

présentée au conseil d'administration le 16 avril pour validation. Elle sera ensuite présentée à l'assemblée

générale en juin pour amendements et vote.

La commission défense continue la rédaction des fiches qui permettront aux présidents d'être dotés

d'arguments solides lors de leurs rencontres avec les élus. On en parlera également à l'AG.

Nous souhaitons de la part des élus une oreille attentive et des actions concrètes prenant en compte nos

doléances qui sont portées par l'ensemble des retraités de la fonction publique.

Nos valeurs

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PREMUNIR -  
S'INFORMER

Ce flash, visible sur le site public, a pour but de promouvoir l'ANR en mettant en avant les actions de la

Commission Défense, pour la contacter : [comdefense.anr@anrsiege.net](mailto:comdefense.anr@anrsiege.net)

QUATRE PROPOSITIONS CENTRALES CONSTITUENT LE PACTE DE  
LUTTE :

1. Diversifier l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant à plus de jeunes d'accéder

aux études de santé, sur l'ensemble du territoire

2. Déployer un principe de solidarité de l'ensemble de la communauté médicale afin de développer l'offre

de soins dans les territoires les plus critiques

3. Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences

pour soigner davantage de patients

4. Avec les élus locaux, créer des conditions d'accueil attractives pour les étudiants et les professionnels

de santé sur tout le territoire

Association Nationale de Retraités (ANR) : 13 rue des immeubles Industriels 75011 Paris ☰ ☰ +33 1 43 79 37 18

Siren de l'ANR : 316 343 094 ☰ Site Internet : <https://www.anrsiege.fr> ☰  
Courriel : [anrsiege@orange.fr](mailto:anrsiege@orange.fr)